



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 26215

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette maladie, en constante évolution et qui touche plus de 400 000 personnes avec plus de 110 000 nouveaux cas chaque année, nécessite la mise en place d'un diagnostic précoce afin d'être traitée dans les meilleures conditions possibles. Dans cette perspective, il lui demande les mesures qu'il envisage de prendre afin de diagnostiquer le plus efficacement possible les symptômes de cette affection.

Texte de la réponse

Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés est difficile, notamment aux stades précoces car il n'existe pas de marqueurs spécifiques permettant un diagnostic de certitude ; pourtant, ce diagnostic doit être précoce, car l'identification de la maladie permet la mise en oeuvre d'une prise en charge médico-psycho-sociale adaptée. L'identification des premiers symptômes par les médecins généralistes bénéficie de l'apport des résultats de l'étude de l'INSERM portant sur les outils d'évaluation des fonctions cognitives utilisables en pratique de ville. Le développement des consultations mémoire va se poursuivre et sera soutenu par une tarification adaptée dans le cadre de la tarification à l'activité des structures sanitaires. Treize « centres mémoire de ressources et de recherche » ont été labellisés en 2003. En ce qui concerne la formation des professionnels de santé, la réalisation d'outils de formation portant sur la démarche diagnostique, le projet de soins et l'accompagnement des patients et de leurs familles, a été confiée au réseau français de la maladie d'Alzheimer. Le vieillissement de la population entraîne un accroissement du nombre des affections dont la fréquence augmente avec l'âge. Enfin, afin de développer la recherche, plusieurs projets sont soutenus : un projet de l'INSERM portant sur l'impact du dépistage et du diagnostic précoce dans les détériorations cognitives, la validation du plan de soins et d'aide dans la maladie d'Alzheimer, conduite par le CHU de Toulouse, l'organisation d'un séminaire de formation à la méthodologie de recherche à l'intention des équipes de cliniciens.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26215

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7783

Réponse publiée le : 10 février 2004, page 1091